RCS : AIX EN PROVENCE
Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1987 B 00352
Numéro SIREN : 341 197 366
Nom ou dénomination : A.B.C. INDUSTRIE

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2021 sous le numéro de dépôt 12255

ABC INDUSTRIE

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.873.633 Euros
Siège social : 165, route du Plan – 13860 PEYROLLES EN PROVENCE
341 197 366 R.C.S. Aix en Provence
(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2021

.....

CINQUIEME DECISION
Nomination d'un Directeur Général

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide de nommer, en qualité de Directeur Général, pour une durée illimitée :

- Monsieur Frédéric BARRAL,
 Né le 7 août 1946 à DIE (26),
 Demeurant 1346 Ancienne Route des Alpes – 13100 Aix-En-Provence.

Monsieur Frédéric BARRAL entrera en fonction avec effet immédiat.

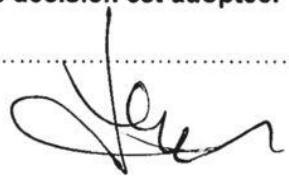
Monsieur Frédéric BARRAL a déclaré, par avance, accepter lesdites fonctions. Il a par ailleurs affirmé n'exercer aucune autre fonction qui serait incompatible avec le présent mandat, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Il sera investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs attribués par les dispositions légales ou les statuts de la Société à la collectivité des associés ou à l'associé unique.

Il ne percevra aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions. Etant précisé que le Directeur Général pourra quoiqu'il arrive prétendre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur justification.

Cette décision est adoptée.

.....



Extrait certifié conforme par
GRAND SALOIR SAINT NICOLAS
Président
Représentée par Monsieur Thierry DELAVAL

ABC INDUSTRIE

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.873.633 Euros
Siège social : 165, route du Plan – 13860 PEYROLLES EN PROVENCE
341 197 366 R.C.S. Aix en Provence
(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2021

.....

QUATRIEME DECISION
Nomination du nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et de la lettre de démission de Monsieur Frédéric BARRAL, prend acte de la décision de ce dernier de démissionner de son mandat de Président de la Société et décide de nommer, en qualité de nouveau Président de la Société, pour une durée illimitée :

- La société **GRAND SALOIR SAINT NICOLAS**, société par actions simplifiée au capital de 14.761.775 € dont le siège social est 49, avenue d'Iéna - 75116 PARIS immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 709 200 133,
 Représentée par la société ANTARES ANIMATION, elle-même représentée par Thierry DELAVAL, en sa qualité de Gérant.

La société GRAND SALOIR SAINT NICOLAS entrera en fonction avec effet immédiat.

La société GRAND SALOIR SAINT NICOLAS a déclaré, par avance, accepter lesdites fonctions. Elle a par ailleurs affirmé n'exercer aucune autre fonction qui serait incompatible avec le présent mandat, ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Elle sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs attribués par les dispositions légales ou les statuts de la Société à la collectivité des associés ou à l'associé unique.

Elle ne percevra aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions. Etant précisé que le Président pourra quoiqu'il arrive prétendre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur justification.

Cette décision est adoptée.

.....

Extrait certifié conforme par
GRAND SALOIR SAINT NICOLAS
Président
Représentée par Monsieur Thierry DELAVAL